



**FERNEY  
VOLTAIRE**

**Communiqué de presse  
Ville de Ferney-Voltaire**

## **Annulation de la Fête à Voltaire 2020 et des événements portés par la Ville de Ferney-Voltaire Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020**

**En raison de la crise sanitaire consécutive au Coronavirus Covid-19, la Ville de Ferney-Voltaire annule ses manifestations publiques jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020.**

### **COMMUNIQUÉ DU MAIRE**

Compte tenu de la crise sanitaire consécutive au Coronavirus Covid-19 et des recommandations du Ministère de l'Intérieur au sujet des mesures de sécurité concernant les manifestations publiques, nous nous voyons contraints d'annuler la Fête à Voltaire prévue le 27 juin prochain. Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur. Malheureusement, le confinement, dont la durée ne cesse d'augmenter, rend impossible la préparation et la mise en place des nombreuses créations qui sont l'essence même de la Fête à Voltaire. De plus, il n'est pas non plus possible de savoir combien de temps les manifestations resteront interdites\* au terme du confinement, dont la date de fin sera certainement prolongée au-delà du 15 avril.

Par solidarité avec les artistes, la municipalité a décidé de reporter la programmation de cette édition sur l'édition qui se tiendra le samedi 26 juin 2021. La municipalité souhaite également trouver des solutions économiques pour aider les compagnies et les intermittents qui se sont mobilisés depuis plusieurs mois pour organiser la Fête à Voltaire 2020.

Nous faisons face à une situation exceptionnelle qui nous pousse à prendre des décisions inédites. Pour cela, l'ensemble des manifestations organisées par la Ville de Ferney-Voltaire sont annulées jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020 (notamment la fête du sport, la fête de la musique, le rassemblement autos motos anciennes...). Concernant la Saison Voltaire, tous les spectacles qui pourront être reportés le seront et nous essayerons également de reporter le FestiVolt à une date ultérieure.

Le plus important à présent reste de lutter contre la propagation du virus covid-19 en respectant les mesures de confinement. J'en appelle à la responsabilité de chacun et suis de tout cœur avec vous durant cette période bien difficile.

Comptant sur la compréhension de tous,

**Daniel RAPHOZ**, maire de Ferney-Voltaire

\*cf. : l'état d'urgence sanitaire déclaré pour deux mois, soit jusqu'au 24 mai 2020, comprend des mesures fortes à l'encontre de la tenue de réunions ou de rassemblements.